

Bâle : 28 septembre 2014 : Les jardins familiaux et les zones vertes ont été sauvegardés

Non aux constructions à la périphérie Sud et Est de la ville de Bâle : Une chance pour un développement urbain sans perte de zones vertes

Le comité : « deux fois non au projet de construction dans les zones vertes à Bâle » est satisfait par le rejet des deux projets soumis à la votation populaire. Dans la région Bruderholz cinq hectares de terrains agricoles et à l'Est de Bâle des zones de verdure auraient été perdues pour permettre la construction de douze tours d'habitation atteignant une hauteur allant jusqu'à 75 mètres.

C'est de façon répétée que les citoyens ayant le droit de vote se sont opposés à des projets de construction sur le site Bruderholz et dans la région entre Bâle et Riehen. Ce verdict pour la sauvegarde des limites des zones de construction actuelles doit être respecté à l'avenir. La raison de ce rejet est non seulement le désir de la population de sauvegarder la ceinture de verdure et de loisir entourant le centre de la ville, mais également le refus d'un procédé par lequel la population aurait été exclue à l'avenir d'une participation. Ce vote est également un signal adressé au grand conseil (Grosser Rat) de respecter la participation démocratique de la population.

La conséquence de la votation est que les plans de construction dans les quartiers Sud et Est sont caducs. Avec la mise en vigueur du plan de zones existant actuellement, les terrains concernés avaient déjà été affectés à l'agriculture respectivement à la zone de verdure. Rien ne sera donc changé. En plus, le « Non » exprimé lors de la votation arrête la planification et la construction d'autres projets dans les zones de verdure.

Dans le nouveau plan de zone présenté pour la région Bruderholz et également à l'Est de Bâle, de nouveaux terrains d'une certaine importance étaient maintenant affectés à des projets futurs de construction par le changement des lignes limitant les lotissements. La conséquence logique du refus des nouveaux projets de construction est que les lignes de limitation des lotissements doivent être de suite ramenées aux lignes délimitant les zones de construction existant aujourd'hui. En plus, la partie des prescriptions d'utilisation spéciale concernant les jardins familiaux, qui auraient permis une affectation différente des jardins existants dans la zone Est et auraient permis de nouvelles constructions sur tout le site Bäumlhof deviennent aussi caduques. Un transfert de jardins n'est plus nécessaire.

Jusqu'à l'heure actuelle, seule une partie du plan de zones est connue. La partie détaillée concernant des plans nouveaux nécessitant une modification des affectations à l'intérieur de la zone de lotissement existant actuellement sera seulement connue ultérieurement. Cette façon de procéder est en contradiction

avec les exigences de la planification urbaine selon lesquelles le potentiel existant à l'intérieur du périmètre doit être utilisé en premier. Il est maintenant possible de recevoir rapidement une vision globale des projets envisagés à l'intérieur de la zone actuelle de lotissement. Les terrains disponibles se trouvent avant tout dans des zones industrielles et ferroviaires inutilisées (Lysbüchel, Felix Platter-Spital, Hafenareal etc.). C'est seulement après qu'on peut discuter de nouveaux projets individuels dans la zone de construction.

Gegen die Zerstörung von Familiengärten

In Basel-Stadt sind gleichzeitig mit den Eidgenössischen Vorlagen auch zwei Vorlagen über die «Stadtrandentwicklungen» abgelehnt worden. Dabei wären auch Familiengärten massiv betroffen gewesen – erst vor drei Jahren hatte man 80 Prozent der FG-Anlagen auf lange Sicht mit einem Ja gesichert. Dass die rot-grüne (!) Regierung aber schon jetzt mit einem Monsterprojekt von 12 Wohntürmen zu 70 Metern Höhe vors Volk kam (Stadtrandentwicklung Ost), wurde nicht goutiert, noch massiver die Ablehnung von Süd, also das heute noch einigermaßen grün gebliebene Bruderholz. Obwohl sich die Familiengärtner aufgrund der Zusage zur früheren Vorlage «Gewehr bei Fuss» verhalten mussten, gab es ein «Nein». Freude herrscht! Werner Fricker

Basler Zeitung

Zur Abstimmung schreibt «amu»: Grünflächen sind Basel-Stadt wichtiger als Wohnraum: Die Stimmberechtigten haben in einer Referendumsabstimmung zwei sogenannte «Stadtrandentwicklungen» abgelehnt. Die eine hätte Hochhäuser beim Rankhof-Stadion am Rhein erlaubt, was mit einem Nein-Stimmen-Anteil von 50,77 Prozent knapp scheiterte. Die andere hätte die Siedlung auf dem Bruderholz erweitert, was 54,4 Prozent nicht wollten.

Die Stadtrandentwicklungen Süd (Bruderholz) und Ost (Rankhof) waren Teil einer vom Parlament beschlossenen Zonenplan-Totalrevision. Sie waren ausgeklammert worden, um den unbestrittenen Hauptteil nicht zu gefährden. Das Referendum ergriffen dann die linke BastA!, die Grünen und die SVP sowie der WWF und Anwohner des Bruderholzes; die anderen Bürgerlichen und die SP waren für die Vorlage.

An der Urne wurde die Stadtrandentwicklung Süd nun mit 24 780 gegen 29 558 Stimmen abgelehnt. Die Stadtrandentwicklung Ost fiel mit 26793 gegen 27 635 Stimmen durch. Die Stimmbeteiligung lag bei 52,45 Prozent.

Wohnungen bleiben rar

Die Stadtrandentwicklungen hätten bis im Jahr 2030 einen Beitrag gegen die Wohnungsnot leisten sollen. Derzeit stehen im Stadtkanton nur rund 300 Wohnungen leer, was einer Quote von 0,2 Prozent entspricht. Gegner hatten jedoch mit Störungen des Landschaftsbildes und der Naturkorridore sowie mit Zersiedelung argumentiert.

Konkret wäre auf dem Bruderholz das Einfamilienhausgebiet mit einer neuen Fläche für gegen 400 Personen erweitert worden. Das hätte rund fünf Hektaren bisherigen Landwirtschaftsboden gekostet, das Siedlungsgebiet wäre also ausgedehnt worden.

Östlich des Rankhof-Stadions hätten zwischen Bahngleisen und Rheinufer rund ein Dutzend bis zu 75 Meter hohe Hochhäuser für rund 2000 Personen sowie teilweise öffentliche Grünflächen entstehen sollen. Umgezont worden wären dazu unter anderem heutige Familiengärten und private Sportareale.

In jüngerer Vergangenheit waren im Stadtkanton mehrere Vorlagen zu punktuellen Grünraum-Überbauungen an der Urne abgelehnt worden. Auch die schon angelaufene Zonenplan-Revision musste nach der Annahme einer Familiengarten-Initiative 2011 überarbeitet werden; für neuen Wohnraum war damit der Spielraum kleiner geworden.